

28 mars 2011 06h00 | Par **EMMANUELLE FÈRE**

Anglet

Vertes tiges sur les toits

Le centre de ressources de la construction durable a établi un état de l'art de la végétalisation de toiture. Solutions disponibles, résultats de recherches, avantages, etc..



Bettina Le Galiard, sur le toit végétalisé de Nobatek. PHOTO PATRICK BERNIÈRE

Poser de la verdure au faite des bâtiments bénéficie à l'environnement et au confort des habitants. Nobatek, centre de ressources sur la construction durable, a établi un état de l'art de cette technique, et propose, un guide technique sur les toits végétalisés (lire par ailleurs).

Selon Bettina Le Galiard, responsable de développement chez Nobatek, la végétalisation des bâtiments a déjà essaimé en de nombreux pays, dont l'Allemagne. « 14 millions de mètres carrés annuels outre-Rhin, contre 500 000 m² (en 2008) en France. » Au Pays basque, où la tradition du toit à deux pentes à 35 % a la vie dure, on observe peu de réalisations. Toutefois, Nobatek a accompagné la végétalisation de la toiture du nouveau siège du Comité ouvrier du logement (COL) à Bayonne.

Nidification d'oiseaux

Surtout, Nobatek a mené la SARL Vertige (Gironde), l'un des pionniers de la végétalisation de toiture, jusqu'à l'obtention de l'avis technique favorable du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) : le sésame pour la mise sur le marché d'un matériau ou d'une solution. « Nous avons réalisé des mesures hydrauliques, thermiques, acoustiques. » Et selon Bettina Le Galiard, le toit végétalisé a d'excellentes propriétés d'isolation thermique et acoustique.

Quant aux bénéfices de la gestion des eaux pluviales, ils ont également été compilés par Nobatek : réduction annuelle des eaux de ruissellement, effet de vaporisation par les végétaux qui stockent de l'humidité et diffusent de la vapeur d'eau, voire, en adjoignant un système approprié au toit végétal, récupération des eaux pluviales pour l'arrosage du jardin. Lorsque les toits sont végétalisés à grande échelle, la qualité de l'air en est améliorée. Ce n'est pas le cas avec la toiture de Nobatek, qui se compte en dizaines de mètres carrés, mais ses salariés ont constaté la création d'un mini biotope, avec la prolifération de plantes endémiques, et la nidification d'oiseaux.

Système léger

Les avantages de la solution de toit végétalisé sont encore multiples : l'effet esthétique et anti-incendie. Il est cependant certains inconvénients, dont le fait d'offrir un habitat aux moustiques, et de créer une surcharge pour la construction. La solution développée par Vertige est donc bienvenue : environ 35 kilos par m² contre jusqu'à 150 kilos pour certains procédés. Ils sont de deux sortes : les toitures dites intensives, avec plantes à enracinement profond (au moins 15 cm de substrat) et les toitures extensives pour lesquelles les plantes sont à enracinement superficiel (couvrantes), tel que le

sedum.

La végétalisation de toiture peut être effectuée sur des plans présentant une pente jusqu'à 15 %, sur du bâti neuf ou de la rénovation. Certaines plantes, qui développent un système racinaire très dense au fil du temps sont déconseillées. Le rustique sedum est souvent choisi. Vertige l'a intégré dans son système de tapis pré-cultivé : substrat organique, filtre en chanvre, et goutte à goutte intégré. Enfin, la végétalisation peut aussi s'afficher en façade (voire le musée du quai Branly à Paris), où elle présente des avantages isolants, mais un dispositif technique plus lourd. Quant aux pans de mur végétalisés intérieurs, qui tendent à coloniser les bars branchés de Saint-Germain-des-Prés, ils ont aussi investi la nouvelle piscine des Hauts de Bayonne.

© www.sudouest.fr 2011